

Information sur vos données et vos droits

Le **Dossier Communiquant de Cancérologie (DCC)**, développé par le réseau ONCOPL, est un dossier partagé et sécurisé, hébergé chez un hébergeur agréé de données de santé.

Pourquoi et comment vos données sont-elles informatisées ?

Votre dossier sera discuté en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) par un groupe de spécialistes. L'avis donné lors de cette réunion sera enregistré dans le **DCC**. Il s'agit d'un dossier **informatisé sécurisé, partagé** au sein de la région Pays-de-la-Loire, facilitant la transmission de l'information entre les professionnels de santé qui vous prennent en charge.

Qui a accès à vos données ?

L'accès à vos données répond à des normes strictes de confidentialité et de sécurité. Tous les accès et actions associés à votre dossier sont tracés. Votre prise en charge au sein de cet établissement est pluridisciplinaire. Ainsi, si votre situation clinique l'exige, les personnels habilités peuvent échanger et partager les informations vous concernant, et ce dans le respect du secret professionnel.

Par ailleurs, sauf opposition de votre part :

- vos données sont également accessibles aux organismes partenaires de santé publique ;
- vos données traitées dans le DCC peuvent contribuer à la recherche médicale et à l'évaluation de la qualité de la prise en charge.

Quelles données vous concernant sont collectées ?

Il s'agit de vos données personnelles et de santé récoltées pour la **coordination, la continuité des soins et la prévention**. Les professionnels de santé qui renseignent vos données dans le DCC sont responsables de leur traitement.

Combien de temps sont conservées vos données ?

Vos données sont **conservées durant 20 ans** après la dernière action vous concernant, sauf cas spécifiques prévus par la loi. Elles sont hébergées en France chez un hébergeur agréé de données de santé à caractère personnel.

Quels sont vos droits ?

Conformément aux réglementations en vigueur, vous pouvez **exercer vos droits relatifs à vos données traitées au sein du DCC** : droit d'accès, rectification, opposition, effacement (ou « droit à l'oubli »), limitation du traitement des données.

Pour cela, vous pouvez vous adresser directement au médecin qui vous suit ou bien faire votre demande par voie postale auprès du délégué à la protection des données d'ONCOPL, en précisant la **nature de votre demande, vos coordonnées postales et en joignant un justificatif d'identité** à l'adresse suivante : Dispositif spécifique régional de coordination ONCOPL / Protection des données DCC / Plateau des Ecoles – 50 route de Saint Sébastien / 44093 Nantes Cedex 1



Des réponses à vos questions sur www.oncopl.fr
Accueil-Outils-DCC et RCP-Droit des patients

